



**PRÉFÈTE
DES LANDES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Élections départementales et régionales 2021 : dépôt des candidatures

Mont-de-Marsan, le 24 avril 2021

Les élections départementales se tiendront les 20 et 27 juin 2021.

Le dépôt des déclarations de candidatures pour les élections départementales des 20 et 27 juin aura lieu aux jours ouvrables :

| Tour de scrutin | Date(s) de dépôt des déclarations de candidatures | Horaires d'accueil des candidats |
|-----------------|---|-------------------------------------|
| Premier tour | Du lundi 26 au mercredi 5 mai | De 9h00 à 12h00 De 14h00 à 16h00 |
| Second tour | Le lundi 21 juin 2021 | De 9h00 à 12h00 De 14h00 à 18h00 |

Les déclarations de candidatures sont déposées à la préfecture (bureau des élections), exclusivement sur rendez-vous pris préalablement au 05.58.06.58.81 ou au 05.58.06 58.86.

Aux fins d'une meilleure organisation, la préfète des Landes recommande aux candidats, pour le premier tour de scrutin, de déposer leur candidature au plus tard le 30 avril en évitant, même si cela est légalement possible, de se présenter les derniers jours, au cas où une régularisation des déclarations serait nécessaire.

Tout binôme de candidats devant déposer préalablement une déclaration de mandataire financier, les candidats sont invités à la transmettre par courriel à pref-elections@landes.gouv.fr sans attendre le dépôt de leur candidature. Un récépissé leur sera transmis par retour de courriel.

Des informations complémentaires, memento du candidat et imprimés de candidature sont disponibles:

- en mairie

.../...

- sur le site Internet de la préfecture des Landes (www.landes.gouv.fr : menu *Politiques publiques – Élections et citoyenneté – Élections politiques – Élections départementales*)
- sur le site du ministère de l'intérieur (<https://www.interieur.gouv.fr/Elections/Elections-departementales-des-20-et-27-juin-2021>)
- sur le site de la commission nationale des comptes de campagne et des financements politiques (<http://www.cnccfp.fr>)

Les élections régionales se tiendront également les 20 et 27 juin 2021.

Le dépôt des candidatures doit être effectué auprès de la préfecture de région Nouvelle-Aquitaine. Les informations sont disponibles sur le site de la préfecture : <https://www.prefectures-regions.gouv.fr/nouvelle-aquitaine/Actualites/Elections/Elections-regionales-2021-depot-des-candidatures>.

Contact presse

Samantha Benzin

Tél. : 05 58 06 72 49 / 06 32 63 68 82

Mél. : pref-communication@landes.gouv.fr

Préfecture des Landes
26 rue Victor Hugo
40 021 Mont-de-Marsan
Cedex
www.landes.gouv.fr